20 NOVEMBRE 2026 N° 35

Echo d'Iran

Bulletin d'informations sur le mouvement ouvrier en Iran

SOMMAIRE

• Etats-Unis-Israël-Iran : « Le prix politique d'une guerre sans issue »……2
• Bandar Abbas et Ormuz : dans le détroit, la guerre bouleverse le travail et la vie quotidienne……5
• Jusqu'à 1,4 million d'emplois pourraient être menacés d'ici fin mars 2027 ……8
• En Iran, les revendications ouvrières se multiplient dans un contexte de crise du pouvoir d'achat……10
• En Iran, au moins 58 travailleurs sont morts en 25 jours……13
• Déclaration de solidarité avec les mobilisations en France……14
• À Téhéran, vendre un organe pour rembourser ses dettes……15
• Une solidarité ouvrière qui se construit au-delà des frontières……16
• Déclaration du Syndicat des travailleurs et travailleuses de la compagnie des autobus de Téhéran…… 17
• Déclaration conjointe de quatre organisations indépendantes ……18
• Incarcération de la syndicaliste Nahid Khodajoo……19
• Iran : cinq femmes supplémentaires condamnées à mort, dénonce Amnesty International ……20
• Iran : la fabrique de l'atrocité……21
• Déclaration de l'Association professionnelle des enseignant.es d'Iran (Téhéran) ……22

Publié par : Solidarité Socialiste avec les travailleurs en Iran **http://www.iran-echo.com**

Adresse : S.S.T.I, 21 ter, Rue Voltaire, 75011 Paris **E-mail: sstiran@yahoo.fr**

Etats-Unis-Israël-Iran :

«Le prix politique d'une guerre sans issue»

Aux États-Unis, le revers électoral des républicains révèle le poids du conflit avec l'Iran sur le coût de la vie. Mais la pression du Congrès se heurte à la fermeté de Téhéran et au risque d'une nouvelle escalade dans le détroit d'Ormuz.

La défaite républicaine aux élections de mi-mandat du 3 novembre marque un tournant pour Donald Trump.

Les démocrates ont conquis la majorité dans les deux chambres du Congrès, mettant fin à la domination de son parti et promettant à la Maison-Blanche un contrôle parlementaire plus serré. Le scrutin n'a pas été un référendum sur la guerre à lui seul. Il a toutefois rendu visible une réalité politique que Washington ne peut plus ignorer : le conflit contre l'Iran, qui dure depuis plus de huit mois sans règlement durable, pèse désormais sur la vie quotidienne et sur les choix des électeurs et électrices américain.es.



L'inflation, la hausse du coût de la vie, les inquiétudes liées à la corruption et le rejet de la politique migratoire de Trump ont également alimenté le mécontentement. Mais la guerre a relié ces griefs à une expérience concrète : l'augmentation du prix des carburants, les perturbations de l'approvisionnement énergétique et la hausse des dépenses de transport, de chauffage et d'électricité. Pour les ménages qui consacrent déjà une grande part de leur budget aux besoins essentiels, la crise internationale s'est invitée à la pompe et sur les factures.

Le sondage de l'Associated Press réalisé le jour du scrutin donne la mesure du désaveu : environ six électeurs sur dix estimaient que les États-Unis avaient eu tort de lancer une action militaire contre l'Iran. Près d'un tiers disaient que la guerre avait fortement compté dans leur vote, même si le coût de la vie et la corruption préoccupaient encore davantage l'ensemble des électeurs et électrices. Trump a reconnu que le conflit avait contribué à la défaite de son parti, tout en défendant sa décision. Le vice-président JD Vance a formulé le constat plus directement : « La guerre est la raison de notre défaite.»

Le signal envoyé par les urnes tient donc moins à un rejet isolé de l'intervention qu'à la perception d'un déséquilibre : ses coûts sont largement supportés par la population, tandis que ses bénéfices semblent se concentrer dans un petit nombre de secteurs. Cette fracture entre dépenses publiques, factures privées et profits privés donne à la guerre un prix politique croissant.

Une facture collective, des profits concentrés

Les estimations citées décrivent une double charge pour les ménages américains. Les dépenses militaires directes auraient dépassé 47 milliards de dollars ; selon les chiffres du Pentagone transmis au Congrès, elles atteignaient environ 47,1 milliards au 16 octobre 2026. À cette somme s'ajoutent les coûts indirects de la flambée énergétique. Une évaluation les situe autour de 2 000 dollars par ménage et chiffre à près de 265 milliards de dollars les pertes infligées à l'économie américaine. Ces montants sont des estimations, mais ils illustrent la manière dont une guerre lointaine se traduit en réduction du pouvoir d'achat et en arbitrages budgétaires dans les foyers. *(Lire la suite en page suivante)* →

← (*Suite de la page précédente)* **Le prix politique d'une guerre sans issue**

Le poids n'est pas réparti également. Les ménages modestes et les travailleurs et travailleuses consacrent une part plus importante de leurs revenus à l'énergie et aux déplacements. Une hausse de l'essence qui reste absorbable pour un foyer aisé peut obliger une famille ouvrière à réduire d'autres dépenses nécessaires. La classe moyenne, elle aussi, subit l'inflation et l'augmentation du coût de la vie. Au total, les contribuables financent les opérations militaires par les fonds publics, puis paient une seconde fois lorsque l'énergie et les biens de consommation deviennent plus chers.

Dans le même temps, les compagnies énergétiques ont profité de l'envolée des cours et des contraintes sur l'offre. Selon les estimations rapportées par le New York Times, 51 grandes sociétés pétrolières et gazières américaines ont dégagé plus de 130 milliards de dollars de bénéfice net entre avril et septembre 2026, contre moins de 47 milliards durant la même période de l'année précédente. Leurs profits ont ainsi presque triplé. Les raffineries ont également bénéficié de marges exceptionnellement élevées, tandis que les actionnaires des entreprises énergétiques ont recueilli une partie de ces gains.

Cette juxtaposition nourrit le sentiment que les dépenses sont communes alors que les bénéfices restent privés. Les démocrates en ont fait un axe de campagne, accusant l'administration de faire payer les familles pendant que les grandes entreprises engrangent des profits historiques. Le message a trouvé un écho dans les régions industrielles et ouvrières, notamment auprès d'électeurs et électrices qui avaient auparavant soutenu Trump. La guerre n'explique pas seule le basculement, mais elle a donné une forme tangible au mécontentement économique.

À partir de janvier 2027, la majorité démocrate pourra enquêter sur la conduite et le coût du conflit, contester de nouveaux crédits militaires et chercher à limiter le financement d'opérations non autorisées par le Congrès. Les parlementaires disposent de leviers budgétaires et la résolution sur les pouvoirs de guerre pourrait servir à contester la poursuite des hostilités. Leur victoire n'arrête cependant pas automatiquement les opérations : Trump conserve des pouvoirs de commandant en chef, peut opposer son veto à des restrictions et, jusqu'à l'entrée en fonction du nouveau Congrès, bénéficie encore d'un Congrès sortant contrôlé par les républicains.

Téhéran mise sur la dissuasion, Ormuz reste le point de tension

La pression politique à Washington ne s'accompagne pas, pour l'instant, d'un signe clair de compromis du régime iranien. Le 4 novembre, Mojtaba Khamenei a rejeté l'idée que des concessions à Washington ou un changement de parti au pouvoir aux États-Unis suffiraient à mettre fin à l'hostilité américaine. Il a défendu le renforcement de l'Iran comme voie vers une « dissuasion absolue », tout en appelant à l'unité nationale et à une meilleure prise en compte des conditions de vie de la population. Ce discours laisse ouverte une question centrale : Téhéran refuse-t-il la négociation elle-même, ou cherche-t-il à éviter qu'un accord soit perçu comme imposé par la force ?

Le détroit d'Ormuz concentre cette ambiguïté. Le Corps des gardiens de la révolution islamique a affirmé avoir détruit quatre pétroliers qui tentaient de franchir une voie maritime interdite et minée, intercepté deux autres navires et abattu un drone américain MQ-9. Ces affirmations n'ont pas été vérifiées de manière indépendante. Les gardiens ont également menacé de porter un « coup final » aux États-Unis et à Israël. La prudence s'impose face à ces déclarations, mais elles montrent la place stratégique du détroit d'Ormuz dans le rapport de force : toute menace sur la navigation peut affecter le commerce mondial, les exportations du Golfe et les prix de l'énergie.

La stratégie comporte pourtant un coût pour l'Iran. Inflation, baisse du pouvoir d'achat, chômage et perturbations durables des échanges aggravent les difficultés des ménages. Une nouvelle interruption du trafic maritime pourrait accroître la pression sur Washington, mais elle risquerait aussi de justifier une nouvelle intervention militaire et de prolonger les difficultés économiques de la population iranienne. Dans les deux pays, les civil.es supportent une part importante des conséquences, même s'ils et elles ne contrôlent pas les décisions militaires. *(Lire la suite en page suivante)* →

← (*Suite de la page précédente)* **Le prix politique d'une guerre sans issue**

Le contexte israélien ajoute une autre inconnue. À la suite des élections du 27 octobre, le Likoud de Benjamin Netanyahu est arrivé en tête, mais le bloc qui le soutient n'a obtenu que 53 sièges sur 120 à la Knesset, en deçà des 61 nécessaires à une majorité. Le bloc d'opposition a remporté 48 sièges et les partis à majorité arabe 19 ; la formation du prochain gouvernement reste incertaine. Un Netanyahou affaibli pourrait avoir plus de difficulté à maintenir l'alignement militaire avec Washington si la Maison-Blanche cherche une issue négociée. Mais une alternance en Israël ne garantirait pas un changement de politique : une part importante de la classe politique reste favorable à une forte pression sur Téhéran

Les pays du Golfe, eux, ont intérêt à une désescalade. Les risques pesant sur les infrastructures énergétiques, le commerce et la navigation engendrent des coûts économiques et sécuritaires considérables. Pourtant, les conditions d'un accord demeurent éloignées : Washington réclame des restrictions sur le programme nucléaire iranien et des garanties de sécurité maritime ; Téhéran demande la levée des sanctions, la fin du blocus naval américain et le rétablissement de son accès économique.

Entre sortie négociée et nouvelle offensive

Donald Trump se trouve ainsi pris entre deux impératifs. Le résultat électoral l'incite à réduire le coût intérieur de la guerre. Un accord lui permettrait de présenter le conflit comme un succès de sécurité nationale et de mettre fin à une intervention impopulaire. Mais accepter un règlement sans concessions iraniennes substantielles pourrait être dénoncé comme un échec stratégique par ses adversaires et les partisans d'une ligne dure.

Cette contradiction ouvre la voie à un scénario risqué : lancer une opération courte et intense avant l'entrée en fonction du nouveau Congrès en janvier 2027, dans l'espoir de contraindre Téhéran à accepter de meilleures conditions. Une telle stratégie reposerait sur l'idée qu'une nouvelle démonstration de force obtiendrait ce que les opérations précédentes n'ont pas obtenu. Les déclarations iraniennes font toutefois craindre des représailles contre le trafic maritime ou les installations militaires américaines dans la région. L'hypothèse d'une offensive rapide suivie d'une victoire proclamée suppose, sans garantie, que l'Iran n'élargirait pas le conflit.

Téhéran peut, de son côté, interpréter la défaite républicaine comme la preuve que sa stratégie de résistance fonctionne. Ce serait prendre un risque : un président affaibli à l'intérieur n'est pas nécessairement un président prêt au compromis. La perte du contrôle du Congrès peut limiter la capacité de Trump à financer une guerre longue, mais elle ne supprime pas son pouvoir d'ordonner des opérations militaires. La nouvelle majorité parlementaire resserrera le débat et le contrôle ; elle ne garantit pas, à elle seule, la paix.

Les prochaines semaines diront si la Maison-Blanche cherche une sortie négociée ou tente d'obtenir par la force des concessions que la diplomatie n'a pas arrachées. Elles montreront aussi si la rhétorique de la dissuasion à Téhéran laisse une place à un règlement politique. Dans les deux cas, le coût humain et économique pèsera sur les populations : un accord qui maintiendrait largement les sanctions et les restrictions ne réglerait pas les difficultés des ménages iraniens, tandis qu'une nouvelle offensive aggraverait destructions et insécurité.

La défaite électorale a transformé la guerre en handicap majeur pour la Maison-Blanche. Elle n'annonce pas nécessairement la paix. Le Congrès démocrate peut accroître le coût politique et financier d'une prolongation du conflit ; la fermeté affichée par Téhéran et les tensions autour d'Ormuz peuvent, elles, alimenter une nouvelle escalade. Entre ces pressions, la question décisive reste celle de la répartition des risques et des coûts. Tant qu'aucun compromis ne sera trouvé, les citoyens et citoyennes ordinaires continueront de payer, à Washington comme à Téhéran, une part croissante du prix d'une guerre sans issue claire•

11 novembre 2026

Bandar Abbas et Ormuz

Dans le détroit, la guerre bouleverse le travail et la vie quotidienne



À Bandar Abbas, les explosions font désormais partie du paysage sonore. Sur le front de mer, Zeinab prépare toujours son pain tamoushi sur un réchaud de fortune. Mais son fils Reza, embarqué depuis le début de la guerre, est loin de la maison et n'a pas encore rencontré sa petite fille, née il y a deux mois. « Voilà ce que la guerre nous fait », dit-elle. Dans cette grande ville portuaire du sud de l'Iran, le conflit se mesure à la peur pour les proches, aux revenus qui manquent et aux activités qui s'arrêtent.

Le détroit d'Ormuz apparaît souvent dans les récits de guerre comme un passage stratégique, une artère du commerce mondial ou un levier dans les négociations. À ses rives, il est aussi le lieu de travail de pêcheurs, de marins, de dockers, de commerçants et de familles dont les revenus dépendent de la mer. Deux reportages, publiés par Foreign Policy[1] et le Guardian[2], déplacent le regard vers ces vies ordinaires : celles d'habitant.es de Bandar Abbas et de l'île d'Ormuz qui tentent de tenir tandis que le danger demeure à quelques kilomètres.

Lorsque les attaques américaines et israéliennes contre l'Iran ont commencé le 28 février, les habitant.es de Bandar Abbas ont vu des navires en flammes, des missiles traverser le ciel et des avions de chasse survoler la ville. Des mois plus tard, des explosions résonnent encore presque chaque jour depuis le détroit. Leur origine n'est pas toujours identifiable : interception par la défense antiaérienne ou nouvelle frappe. Pour les habitant.es, l'incertitude elle-même est devenue une composante du quotidien.

« *Ici, la guerre ne s'est jamais arrêtée* », confie Zeinab, 51 ans, vendeuse de nourriture sur le front de mer, à Foreign Policy. Son fils Reza travaille sur un navire. Elle sait qu'il peut être tué, mais parle aussi du devoir de défendre le pays. Depuis le début des hostilités, il n'est rentré qu'une fois. Pendant son absence, Zeinab aide sa belle-fille à s'occuper des trois enfants. *(Lire la suite en page suivante)* →

1- https://foreignpolicy.com/2026/10/30/life-in-strait-of-hormuz-bandar-abbas/
2 - https://www.theguardian.com/artanddesign/2026/oct/21/strait-of-hormuz-life-amid-wartime-iran

← (*Suite de la page précédente*) **Bandar Abbas et Ormuz**

La guerre a aussi vidé les rues de leurs visiteurs/euses. Avant les combats, Bandar Abbas attirait des touristes venus d'autres régions iraniennes et de l'étranger. Ils et elles ont presque disparu. Des habitant.es ont quitté la ville pour chercher refuge dans de plus petits villages de la province d'Hormozgan. Pour celles et ceux qui restent, la hausse des prix rend chaque dépense plus lourde. Zeinab dit qu'il est devenu difficile de faire face aux frais du quotidien.

Le port, poumon fragilisé

Bandar Abbas compte environ 700 000 habitant.es et constitue l'un des principaux pôles économiques du sud iranien. Selon les éléments rapportés par Foreign Policy, la ville traite jusqu'à 90 % du trafic de conteneurs du pays et plus de la moitié de son commerce maritime. Cette importance ne protège pas la population des effets du conflit. Certains ports tournent au ralenti et les pêcheurs ne peuvent plus s'éloigner autant qu'autrefois.

Les conséquences se propagent bien au-delà des quais. Quand un bateau ne sort pas, ce sont les prises qui diminuent, mais aussi le travail des vendeurs/euses de poisson, des manutentionnaires et de tous ceux et toutes celles qui vivent des échanges au marché. Anvar, pêcheur de 38 ans, explique au *Guardian* que son activité a fortement baissé. Les restrictions de déplacement compliquent les sorties en mer et il dit avoir perdu plusieurs collègues dans les attaques.

Le *Guardian* rapporte, en citant des sources gouvernementales iraniennes, que 760 bateaux de pêche et navires marchands ont été endommagés lors des attaques contre Bandar Abbas. Au cours de la première semaine d'octobre 2026, au moins douze attaques visant des pétroliers et des navires transportant du gaz naturel liquéfié ou du gaz de pétrole liquéfié ont également été signalées. Ces chiffres donnent une mesure des dégâts, mais ne disent pas à eux seuls ce que signifie, pour un foyer, la perte d'un bateau, d'un emploi ou de plusieurs journées de travail.

Farrokh, 39 ans, capitaine d'un navire de passager.es, assure depuis dix-huit ans la liaison entre Bandar Abbas et Ormuz. La traversée nocturne dure une demi-heure. Au moment du reportage, le bateau transporte une centaine de passager.es, environ la moitié de sa capacité. Le trafic n'a pas cessé, mais les voyageurs et voyageuses sont moins nombreux/euses et le trajet est devenu plus risqué. Son propre navire a été endommagé par des éclats alors qu'il se trouvait à quai, avant d'être réparé.

À terre, l'arrêt du travail peut être tout aussi brutal. Abdessalam, éboueur de 45 ans, raconte au *Guardian* avoir presque cessé son activité lorsque les attaques ont rendu le littoral et les abords du port trop dangereux. Pour la main d'oeuvre payée à la journée, s'éloigner de la rue ou des quais signifie perdre immédiatement une part du revenu familial. Dans l'économie informelle, l'absence de travail s'accompagne rarement d'une assurance chômage, de congés payés ou d'une compensation.

Des moyens de subsistance à haut risque

À mesure que les emplois ordinaires se raréfient, les activités risquées peuvent conserver leur attrait. Amir, 24 ans, fait passer clandestinement de l'alcool depuis Oman et les Émirats arabes unis par le détroit depuis cinq ans. Il refuse de donner son nom complet et de se laisser photographier. Les passeurs des deux rives coordonnent leurs déplacements par radio et filent en vedettes rapides, parfois jusque dans le cœur du détroit.

La guerre a rendu ces traversées plus dangereuses encore. Amir raconte avoir été arrêté par les garde-côtes omanais au début du conflit. Il a passé deux mois dans une prison à Khasab, avant d'être expulsé vers l'Afghanistan puis renvoyé en Iran par les talibans. De retour à Bandar Abbas, il a trouvé un emploi dans un parc du bord de mer où il sert des narguilés. Il a interrompu la contrebande, mais envisage de reprendre cette activité malgré les risques et les explosions qu'il entend toujours.

(Lire la suite en page suivante) →

← (*Suite de la page précédente)* **Bandar Abbas et Ormuz**

Ce parcours révèle la précarité qui pousse certains jeunes vers des revenus incertains et potentiellement dangereux. Il rappelle aussi que la guerre ne se limite pas aux frappes : elle rétrécit les choix disponibles. Là où les salaires ne suivent pas l'inflation et où les emplois dépendent de la circulation maritime, la mer reste à la fois une ressource indispensable et une zone qu'il devient périlleux de traverser.

Pourtant, tout ne s'est pas figé. Dans un village proche de Bandar Abbas, le commerçant Ahmad Mokhtari observe une hausse de la demande depuis que des familles ont quitté la ville. Il s'approvisionnait autrefois une fois par mois ; il s'y rend désormais chaque jour. Ce déplacement de population a créé une activité nouvelle pour certains commerces ruraux. Cette embellie reste relative : elle tient à l'exil contraint d'autres habitants et ne compense pas les pertes subies dans les ports, la pêche ou le tourisme.

Le contraste résume l'économie de guerre décrite dans les deux reportages : quelques lieux bénéficient d'une clientèle déplacée, tandis que des pans entiers de l'activité se contractent. Il ne s'agit pas d'un retour à la prospérité, mais d'ajustements au jour le jour, inégaux et fragiles, au gré des restrictions, des départs et des risques en mer.

Sur l'île, les visiteurs/euses ont disparu

À une demi-heure de bateau, l'île d'Ormuz connaît une autre forme de ralentissement. Quelque 8 000 personnes y vivent. Depuis plusieurs années, artistes, écrivain.es et personnes en quête d'un rythme plus calme s'y installaient ; les cafés, les petites pensions et les hébergements écotouristiques faisaient du tourisme l'un des piliers de l'économie locale.

Les restrictions liées à la guerre ont fermé certaines zones du nord de l'île. La présence militaire et les attaques contre des infrastructures ont changé les conditions de vie. Yashar, surfeur de 35 ans, dit que dans les secteurs où aucune restriction ne s'applique, les habitant.es s'efforcent de préserver leur manière de vivre. Mais les visiteurs/euses ne viennent presque plus. Omran, guide touristique de 45 ans, décrit des pensions, restaurants et cafés fermés.

La disparition des touristes affecte une chaîne entière de travailleurs/euses : guides, chauffeur/euses, cuisinier.es, employé.es de restaurant, vendeurs/euses d'artisanat et petits commerces. Sur une île où la pêche compte aussi parmi les ressources, la baisse de l'activité se répercute rapidement sur les ménages. La fermeture d'un établissement ne prive pas seulement son propriétaire de recettes ; elle réduit aussi les heures de travail de plusieurs personnes.

Le soir, à Bandar Abbas, lorsque la chaleur et l'humidité diminuent, des familles reviennent sur la plage et les boulevards du front de mer. Elles partagent un repas, retrouvent des proches, écoutent de la musique. Sur Ormuz aussi, les habitant.es s'efforcent de poursuivre leur vie. Khaleh Kaniz, peintre de 67 ans née sur l'île, répond qu'elle n'a aucune raison de partir : sa maison et sa vie sont là.

Ces scènes du quotidien retrouvé ne signifient pas que la crise soit terminée. Des pétroliers restent immobilisés dans le détroit, des bateaux sont endommagés, des ports fonctionnent en partie et les pêcheurs ne peuvent reprendre leurs habitudes. Les établissements touristiques d'Ormuz restent largement fermés. Quand Zeinab dit que les habitant.es se sont habitué.es aux explosions et aux avions de chasse, l'accoutumance sonne moins comme un apaisement que comme la mesure de la durée.

À Bandar Abbas comme sur l'île d'Ormuz, la guerre s'inscrit dans des gestes minuscules : préparer le pain, prendre la mer, attendre un proche, fermer un café ou regagner la plage à la tombée du jour. Le détroit est une route essentielle pour les navires ; pour les communautés qui le bordent, il est aussi le lieu où se jouent le travail, les liens familiaux et la possibilité de rester chez soi. Tant que le danger et l'incertitude persistent, la vie peut reprendre par moments, mais elle ne retrouve pas son cours d'avant•

Jusqu'à 1,4 million d'emplois pourraient être menacés d'ici fin mars 2027

La récession, le ralentissement de l'activité des entreprises et les conséquences de la guerre fragilisent le marché du travail iranien. Selon le Ministère du Travail, environ 1,15 million de personnes ne sont plus comptabilisées dans les statistiques officielles depuis la fin de l'hiver. Ce chiffre ne signifie pas pour autant qu'elles ont toutes perdu leur emploi. Par ailleurs, près de 300 000 personnes supplémentaires perçoivent une allocation de chômage. Si la croissance demeure négative, le nombre d'emplois supprimés cette année pourrait atteindre 1,2 à 1,4 million, prévient le ministère.

Un recul marqué de l'emploi formel

Dans un entretien accordé à l'agence de presse iranienne ILNA et publié le mardi 27 octobre 2026, Seyed Malek Hosseini, vice-ministre du Travail chargé du développement de l'entrepreneuriat et de l'emploi, a signalé une forte baisse de l'emploi formel au cours des derniers mois. En 2025, le marché du travail iranien avait déjà enregistré une perte nette d'environ 500 000 emplois formels. Selon lui, les chocs économiques et les perturbations survenues après la guerre, la coupure d'Internet et les troubles de décembre ont prolongé cette tendance.

La sortie d'environ 1,15 million de personnes des statistiques officielles ne signifie pas pour autant que celles-ci sont effectivement au chômage. Elle indique seulement qu'elles n'étaient plus comptabilisées entre la fin de l'hiver et la fin du mois d'août. Pour déterminer leur situation actuelle, il faudrait établir combien depuis août ont quitté le marché du travail, combien ont trouvé une activité informelle et combien ont été radiées des registres pour d'autres raisons, comme la retraite ou l'incapacité de travail. Hosseini a lui-même souligné que ces données devaient être examinées et vérifiées plus précisément.

Les chiffres intermédiaires permettent de mieux cerner cette évolution. Entre la fin de l'hiver 2025 et la fin du mois de mai 2026, environ 900 000 personnes ont été radiées des registres, tandis que plus de 200 000 nouvelles personnes y ont été inscrit.es. Le recul net s'est donc élevé à quelque 700 000 personnes sur cette période. À la fin du mois d'août, le nombre de bénéficiaires de l'assurance chômage avait augmenté d'environ 300 000. Cette hausse témoigne d'une pression accrue sur le système de protection sociale, sans toutefois permettre de déterminer ce qu'il est advenu de toutes les personnes sorties des registres.

Jusqu'à 1,4 million d'emplois pourraient disparaître

La situation est d'autant plus préoccupante que le travail informel occupe une place importante en Iran. Selon le vice-ministre, 54 % des emplois sont informels, contre 46 % d'emplois formels. La perte d'un emploi déclaré s'accompagne souvent de celle de la couverture assurantielle. Quant aux travailleurs et travailleuses informel.les, qui ne bénéficient déjà d'aucune protection de ce type, ils risquent de ne pas pouvoir prétendre à des aides telles que l'assurance chômage si leur lieu de travail ferme ou réduit son activité.

L'avertissement du ministère — entre 1,2 et 1,4 million d'emplois susceptibles d'être détruits cette année — s'inscrit dans ce contexte. Hosseini estime qu'un tel recul est possible si l'économie iranienne enregistre une contraction de 7 à 8 % sur l'ensemble de l'année 2026. S'appuyant sur une étude portant sur vingt ans, il avance qu'en moyenne, chaque variation d'un point de croissance économique s'accompagne d'une variation d'environ 170 000 emplois.

Il s'agit d'un scénario, et non d'une prévision certaine du nombre de personnes au chômage. Sa concrétisation dépendra de l'évolution de la croissance au cours des prochains mois. Les déclarations du vice-ministre sur les résultats économiques du printemps 2026 montrent néanmoins que le risque de nouvelles pertes d'emplois est bien réel, tandis que la guerre et l'instabilité continuent de peser sur l'économie et le marché du travail. *(Lire la suite en page suivante)* →

← (*Suite de la page précédente)* **Jusqu'à 1,4 million d'emplois pourraient être menacés d'ici fin mars**

Selon Hosseini, l'industrie du vêtement figure parmi les secteurs les plus exposés. Sa chaîne de production et de distribution fait vivre de nombreuses personnes, notamment au sein de petites unités. Si les pénuries de matières premières entraînaient une contraction de 60 % du secteur d'ici à la fin de l'année, jusqu'à 750 000 personnes travaillant dans cette filière pourraient voir leur emploi menacé, estime le vice-ministre. Les répercussions ne se limiteraient pas aux usines et aux ateliers : les activités de distribution et de vente seraient elles aussi touchées.

Des aides dont l'efficacité reste à démontrer

Face à la dégradation de l'emploi, le ministère du Travail met en avant plusieurs mesures : des microcrédits à la création d'activité, des aides aux petites entreprises et des dispositifs ciblant certains secteurs. Selon Hosseini, environ 380 000 prêts de faible montant destinés à soutenir l'emploi ont été accordés l'an dernier et auraient contribué à la création d'environ 440 000 emplois. Pour 2026, une enveloppe de 500 millions d'euros est prévue à cette fin. À ce jour, des dossiers de financement finalisés, portant sur plus de 100 millions euros, ont été transmis aux banques.

L'effet de ces mesures sur les pertes d'emplois dépendra toutefois de leur mise en œuvre, de l'accès des entreprises aux financements et de leur capacité à poursuivre leur activité. Un prêt ne suffit pas, à lui seul, à garantir la pérennité des emplois créés, surtout lorsque les entreprises manquent de matières premières, subissent des ruptures d'approvisionnement ou font face à une baisse de la demande.

Les chiffres officiels ne disent pas tout

Les représentant.es des travailleur.euse.s rappellent que l'ampleur de la crise ne peut se mesurer au seul taux de chômage officiel ni au nombre de personnes sorties des statistiques. Une partie des difficultés échappe aux indicateurs habituels. Un.e salarié.e qui perd son emploi formel, mais accepte un travail temporaire et non déclaré pour couvrir ses dépenses, reste comptabilisé parmi les personnes ayant un emploi. Le recul de l'emploi formel ne se traduit donc pas nécessairement par une hausse équivalente du chômage. La précarisation, la dégradation de la qualité des emplois et la baisse des revenus peuvent ainsi rester invisibles dans les statistiques générales.

Il convient également de ne pas comparer directement la prévision ministérielle de 1,4 million d'emplois menacés d'ici à la fin de l'année aux estimations non officielles qui évoquent plusieurs millions de personnes touchées par la crise de l'emploi. Ces évaluations peuvent concerner des périodes et des groupes différents. Pour les mettre en regard, il faudrait connaître précisément la définition du chômage retenue et la méthode de calcul utilisée. Il faudrait aussi tenir compte de l'évolution de l'emploi formel et informel, des sorties du marché du travail, de la réduction du temps de travail et des revenus des personnes encore en activité.

Les données évoquées par le ministère — sorties des registres de l'assurance, hausse du nombre d'allocataires du chômage et emplois menacés — témoignent déjà d'une crise de grande ampleur. Pour en mesurer précisément les effets, il faudra publier des informations complémentaires sur la situation des personnes sorties des registres et sur l'évolution nette de l'emploi. D'ici là, le chiffre de 1,4 million doit être considéré comme une mise en garde conditionnelle, liée à la poursuite de la récession, et non comme un décompte établi des chômeurs. Il souligne néanmoins le risque d'une pression accrue, dans les mois à venir, sur les travailleurs et les familles qui vivent de leurs revenus d'activité•

Texte publié l*e 29 octobre* 2026 par https://davtalab.org/2026/4585/ et traduit par la rédaction d'Echo d'Iran

En Iran, les revendications ouvrières se multiplient dans un contexte de crise du pouvoir d'achat



En octobre 2026, au moins 65 mobilisations de travailleur.euses et de retraité.es ont été recensées. Pensions jugées insuffisantes, salaires impayés : ces mouvements expriment une même inquiétude. Comment vivre et travailler dans une économie en contraction ?

La crise économique iranienne s'invite dans la rue. En octobre, le média Davtalab a recensé au moins 65 actions de protestation, à partir de sources officielles et non officielles. Rassemblements devant des administrations, ou des entreprises, parfois accompagnés de marches ou de grèves : malgré la diversité des lieux et des groupes mobilisés, les revendications révèlent une même réalité, celle d'une précarité grandissante.

Les mobilisations des retraité.es des télécommunications, de la Sécurité sociale et de la sidérurgie représentent, à elles seules, plus de 70 % des actions recensées. Les salarié.es de plusieurs entreprises industrielles — notamment HEPCO, à Arak, Iran Barak et la filature Khavar, à Racht — se mobilisent également pour défendre leurs salaires, leurs emplois et l'avenir de leurs sites.

Racht, Kermanchah, Ispahan et Téhéran sont les villes les plus représentées dans le relevé géographique. Le rassemblement est la forme d'action la plus fréquente : quatre d'entre eux ont été suivis d'une marche et deux d'une grève.

Ces mobilisations surviennent dans un contexte économique particulièrement tendu. Dans les derniers jours du mois d'octobre. Publié en octobre par le Centre de recherche de la Chambre de commerce d'Iran, l'indice des directeurs d'achat pour le mois de septembre s'est établi à 46,2. Il reste ainsi inférieur au seuil de 50 pour le dix-huitième mois consécutif, signe d'un recul de l'activité.

La hausse du coût des matières premières, les contraintes de production et l'affaiblissement de la demande pèsent à la fois sur les entreprises et sur leurs salarié.es

Le marché du travail s'est lui aussi dégradé. Au printemps passé, le nombre de personnes en emploi avait diminué d'environ 450 000 sur un an, tandis que le taux de chômage atteignait 9,1 %, selon les données rapportées par Davtalab.

Les retards de salaire, les pensions qui ne suivent pas la hausse des prix et les ateliers à l'arrêt ne sont donc pas des problèmes isolés. Ils donnent une traduction concrète à la contraction économique, alors que les revenus des ménages peinent de plus en plus à couvrir les dépenses essentielles.

(Lire la suite en page suivante) →

← (*Suite de la page précédente*) ***les revendications ouvrières se multiplient***

Les retraité.es réclament des revenus suffisants, des soins et le respect des engagements

Pour les ancien.nes salarié.es de trois grands secteurs, le montant de la pension n'est plus le seul problème. Ils dénoncent aussi les retards de paiement, les défaillances de la couverture médicale et les choix de gestion des organismes sociaux.

Les retraité.es de la Sécurité sociale réclament le versement du rappel dû au titre de la revalorisation des pensions d'avril, ainsi qu'une hausse de leurs revenus pour compenser l'inflation. Ils et elles demandent également que l'organisme soit protégé de l'ingérence de l'État.

En septembre, cette exigence s'est exprimée dans une campagne en ligne contre la privatisation des actifs de l'Organisation de la Sécurité sociale, notamment ceux de Shasta, sa société d'investissement. Plus de 7 000 personnes ont signé une lettre adressée au président de la république, Massoud Pezeshkian. Elles y expriment leur inquiétude face à la perspective de confier au secteur privé la gestion d'entreprises déficitaires

Les signataires rappellent que les actifs de la Sécurité sociale proviennent, selon eux, des cotisations versées par des générations de travailleur.euses et de retraité.es. Ils et elles contestent qu'ils soient considérés comme des capitaux appartenant à l'État. Le débat dépasse ainsi le seul montant des pensions : il porte aussi sur la propriété et le contrôle des ressources qui financent la protection sociale.

Les retraité.es des télécommunications réclament le versement des sommes qui leur sont dues, l'application intégrale du règlement d'emploi n° 89/24, la troisième phase du réajustement des pensions et la revalorisation de l'allocation alimentaire. Ils et elles dénoncent également les lacunes de leur couverture complémentaire santé.

Dans la sidérurgie, les protestataires dénoncent la non-application de l'harmonisation des pensions, les dysfonctionnements de l'assurance maladie et de la complémentaire santé, ainsi que le non-respect d'accords consignés dans des procès-verbaux antérieurs. Des rassemblements, parfois suivis de marches, ont eu lieu devant les gouvernorats d'Ispahan et d'Ahvaz.

Les situations diffèrent, mais ces mobilisations ne se résument pas à une demande générale d'augmentation. Elles portent sur les sommes dues, l'application des règles, le coût des soins et la gouvernance des organismes. À mesure que les dépenses augmentent, le respect d'un engagement écrit ou d'un droit à l'assurance devient, lui aussi, une question de subsistance.

Dans les usines, les salaires impayés menacent aussi l'emploi

À HEPCO, la mobilisation a débouché sur des annonces de versements d'impayés. À Racht, les situations d'Iran Barak et de Khavar illustrent combien les dettes sociales et l'arrêt de la production peuvent prolonger l'incertitude. À Arak, les salarié.es de HEPCO ont manifesté pendant au moins cinq ou six jours devant l'entreprise. À plusieurs reprises, ils et elles ont marché jusqu'au siège du gouvernorat. Ils et elles dénonçaient l'instabilité de la direction, la désorganisation administrative et le versement tardif et échelonné des salaires.

Le 30 septembre, le gouverneur du district a annoncé la nomination d'un directeur général par intérim, dont la prise de fonctions a ensuite été officialisée. Le paiement du salaire de septembre et des cotisations d'assurance a également été annoncé. La reprise de la production était attendue grâce à l'accélération du dédouanement des équipements.

Les ouvrier.ères ont obtenu une réponse à court terme et une clarification de la direction. Les annonces ne règlent toutefois pas les questions de fond : régularité des paiements, commandes, niveau de production et stabilité de la gestion. Fabricant de machines pour les travaux routiers, HEPCO a déjà été au cœur de conflits très médiatisés autour de sa cession et de la sécurité de l'emploi. Pour ses salarié.es, la répétition des mêmes difficultés témoigne d'une crise industrielle qui reste sans solution.

(Lire la suite en page suivante) →

← (*Suite de la page précédente*) ***les revendications ouvrières se multiplient***

À Racht, les salarié.es d'Iran Barak font état de 19 mois de salaires impayés et de 42 mois de cotisations sociales non versées. Plusieurs d'entre eux, écartés de leur poste depuis le début de l'année, attendent toujours le paiement de leurs arriérés et de leur solde de tout compte.

La filature Khavar illustre une autre conséquence de la crise : la fermeture d'un site et l'incertitude professionnelle qui en découle. L'usine a cessé son activité en janvier de l'année précédente, dans le contexte de l'état d'urgence lié à la guerre. Environ 107 salarié.es, dont beaucoup comptaient entre 15 et 20 ans d'ancienneté, se sont retrouvé.es sans emploi. Une quarantaine ont été rappelés en avril et mai, mais la situation des autres demeures incertaine. Trois mois de salaires et six mois de cotisations sociales resteraient également impayés.

Aides ponctuelles et coût de la vie, le décalage persiste

Des chauffeurs municipaux aux jeunes demandeur.euses d'emploi, les mobilisations d'octobre dépassent le seul cadre des usines. L'inflation est telle, que même des subventions accordées par l'Etat ne suffisent pas à relancer la consommation.

Dans les services municipaux, des chauffeurs employés par des prestataires ont protesté contre la faiblesse de leurs salaires et de leurs avantages. D'autres agents des huit arrondissements de la capitale réclament l'application d'une circulaire prévoyant le versement direct de leurs rémunérations et la suppression des sociétés de sous-traitance qui fournissent la main-d'œuvre.

À Shafaroud, des salarié.es et des retraité.es dénoncent une situation qui perdure depuis plus de trente ans. Plus de 700 travailleur.euses auraient acheté des terrains à Sangatchin à partir de 1993-1994 et obtenu des titres de propriété, sans jamais pouvoir accéder aux parcelles.

Dans le Khouzistan, des jeunes de Mouran et d'Omeychiyeh se rassemblent devant le complexe sucrier Debel Khozaï pour réclamer le respect d'une promesse d'embauche locale. La répétition de ces rassemblements au fil des mois montre que le manque de débouchés et les attentes déçues en matière de recrutement restent des motifs de protestation.

Face à la pression qui pèse sur les ménages, le gouvernement a annoncé en octobre une hausse de 2 euros par personne et par mois du crédit associé aux bons d'achat électroniques. Celui-ci passe ainsi de 3 à 5 euros.

Selon l'organisme chargé du ciblage des subventions, 35,12 millions de personnes bénéficient de cette hausse, financée par un versement de 40 millions d'euros au compte de l'organisme responsable du programme.

Le montant de l'aide doit toutefois être rapporté à l'évolution des prix. En septembre 2026, l'indice général des prix a atteint 729,8, en hausse de 4,2 % sur un mois. L'inflation sur un an s'est établie à 89,8 %, et l'inflation annuelle moyenne à 73,6 %, selon le Centre de la statistique d'Iran. Les biens ont été particulièrement touchés : hors loyers, leur inflation annuelle moyenne atteignait 100,7 %.

La hausse des prix pèse aussi de manière inégale selon les revenus. L'inflation annuelle moyenne allait de 71,3 % pour le décile le plus aisé à 82,4 % pour le deuxième décile. L'alimentation représente plus de 42 % du panier de consommation des deux déciles les plus modestes, contre 21,55 % pour le décile le plus aisé.

La hausse de 50 % du crédit d'achat accroît le soutien nominal, mais ne permet pas, à elle seule, de conclure que le pouvoir d'achat perdu a été restauré face à une inflation annuelle proche de 90 %. C'est dans cet écart entre les revenus et les dépenses que se rejoignent les revendications des retraité.es, des salarié.es et des demandeur.eusess d'emploi.

En octobre, la plupart des mobilisations n'ont pas obtenu de réponse jugée suffisante. HEPCO constitue une exception partielle : la mobilisation a suscité des annonces concrètes, dont la mise en œuvre reste à suivre•

En Iran, au moins 58 travailleurs sont morts en 25 jours

Mines, usines, chantiers et exploitations agricoles : les accidents signalés en Iran mettent en lumière la vulnérabilité des travailleurs et travailleuses, notamment saisonnier.es et précaires. Les chiffres disponibles restent incomplets et ne donnent qu'une partie de la situation.



En Iran, au moins 58 travailleurs ont perdu la vie dans des accidents du travail en Iran en l'espace de 25 jours, selon le bilan rapporté par l'agence iranienne ILNA, mardi 18 octobre 2026. Effondrements dans des mines, chutes de hauteur, intoxications au gaz et accidents de machines figurent parmi les incidents recensés. Le nombre réel pourrait être supérieur, les statistiques citées ne couvrant que les cas relayés par les médias.

Les accidents décrits touchent des secteurs variés. Dans les mines, des éboulements et des effondrements de galeries ont fait des victimes. Trois mineurs sont morts après une émanation de gaz dans un puits près de ville Urmia. Dans les unités industrielles, des travailleurs ont été tués ou grièvement blessés en utilisant des presses et d'autres machines.

Les travailleurs/euses agricoles saisonnier.es sont aussi exposé.es. Dans la province de Hamedan, 144 cueilleurs et cueilleuses de noix auraient été blessés après des chutes d'arbres depuis le début de la récolte, et trois seraient morts.

Le bilan mentionne aussi des accidents de transport et des personnes piégées par des inondations. L'absence d'équipements adaptés, l'emploi précaire et l'accès limité à la protection sociale aggravent les risques pour ces salarié.es.

Les chiffres officiels cités dans le texte illustrent l'ampleur du problème, tout en révélant des écarts de comptabilisation. Au Mazandaran, 55 décès liés au travail ont été enregistrés pendant les cinq premiers mois de l'année, soit 31 % de plus que sur la même période l'année précédente. 34 de ces décès seraient dus à des chutes de hauteur. À l'échelle nationale, les données attribuées à la Sécurité sociale et à la médecine légale ne couvrent pas les mêmes populations ni les mêmes périodes, ce qui rend leur comparaison délicate.

Pour Shahram Gharib, spécialiste de la sécurité industrielle cité par ILNA, plusieurs facteurs doivent être examinés : le vieillissement des équipements, les difficultés économiques, la précarité de l'emploi et l'insuffisance du suivi des risques.

Des consignes écrites ne suffisent pas, souligne-t-il : leur application, la formation et la mise à disposition de protections adaptées sont déterminantes.

Le droit de refuser un travail dangereux constitue également un enjeu central. Lorsque les salarié.es craignent de perdre leur emploi ou leurs revenus, ils et elles peuvent hésiter à signaler une situation dangereuse ou à interrompre une tâche. Cette pression est particulièrement forte pour les travailleurs et travailleuses précaires, saisonnier.es ou employé.es dans le secteur informel.

Le texte rappelle que le Code du travail iranien attribue aux employeurs des obligations en matière d'équipements de protection, de formation et de respect des règles de sécurité. La répétition d'accidents mortels dans plusieurs secteurs pose ainsi la question de l'application concrète de ces obligations et de la protection des salarié.es les moins couvert.es•

DÉCLARATION DE SOLIDARITÉ

SSTI
SOLIDARITÉ SOCIALISTE
AVEC LES TRAVAILLEURS EN IRAN

En solidarité avec la grève générale du jeudi 5 novembre 2026 en France

Solidarité socialiste avec les travailleurs en Iran – France (SSTI) exprime son plein soutien à la grève générale du jeudi 5 novembre 2026 et sa solidarité avec celles et ceux qui y prennent part : travailleurs et travailleuses, salarié.e.s, chômeur.eue.s, lycéen.ne.s, étudiant.es, retraité.e.s, ainsi que toutes les personnes confrontées à l'exploitation, à la précarité, à l'injustice et à l'oppression.

Cette mobilisation collective exprime une profonde colère sociale face à la dégradation des conditions de vie et de travail, à l'insécurité économique, aux inégalités croissantes et aux politiques qui font peser toujours davantage le coût des crises sur les classes populaires et les personnes les plus vulnérables.

Nous considérons que la grève et les mobilisations collectives sont des moyens essentiels de résister aux politiques antisociales et aux atteintes aux droits sociaux et démocratiques. Elles expriment aussi la solidarité et la force collective de celles et ceux dont le travail et les conditions de vie sont trop souvent sacrifiés aux intérêts du capital.

Notre solidarité avec cette mobilisation s'inscrit dans une conviction internationaliste : quels que soient leur origine, leur nationalité ou leur situation, les travailleuses et les travailleurs ont des intérêts communs face à l'exploitation et à toutes les formes de domination.

La solidarité n'a pas de frontières. Les luttes des travailleurs et des travailleuses, ainsi que des personnes opprimées, sont aussi les nôtres, où qu'elles se déroulent.

Nous souhaitons plein succès à la grève générale du 5 novembre et exprimons notre solidarité avec toutes celles et tous ceux qui se mobilisent pour défendre leurs droits, leur dignité et leurs conditions de vie.

Faire valoir leur force dans la lutte des classes est d'autant plus essentiel que, dans notre pays, l'Iran, le droit de grève est interdit et réprimé.

C'est pourquoi nous réaffirmons notre attachement à ces deux valeurs et appelons à les faire vivre et à les renforcer.

Vive la solidarité internationale des travailleurs et des travailleuses !

Solidarité socialiste avec les travailleurs en Iran – France

Paris, 5 novembre 2026

À Téhéran, vendre un organe pour rembourser ses dettes



Des annonces proposant un rein ou d'autres tissus humains révèlent, selon une analyse consacrée à la capitale iranienne, l'impasse dans laquelle se trouvent des travailleurs et travailleuses confronté.es à l'inflation, aux loyers élevés et à l'insuffisance des protections sociales.

Dans le centre de Téhéran, les murs habituellement couverts de publicités affichent désormais des numéros de téléphone accompagnant des offres de vente de reins, de cornées, de moelle osseuse ou d'une partie du foie. Décrit dans un texte consacré à la précarité en Iran, ce phénomène est présenté comme le symptôme d'une crise sociale, bien au-delà d'une simple question médicale.

Derrière ces annonces, l'analyse dessine le portrait de travailleur.euses sans épargne ni biens à vendre. Salarié.es, ouvrier,ères, petit.es commerçant.es ou travailleur.euses de l'économie informelle, ils et elles vivent de leur activité, mais le moindre accident financier peut les mettre en difficulté. Lorsque le travail ne rapporte plus assez pour vivre, leur corps devient leur dernier actif mobilisable.

Les difficultés évoquées sont bien connues : loyers impayés, échéances de crédit non honorées, chèques sans provision et frais de santé devenus inabordables. La hausse des loyers pèse particulièrement sur les locataires, tandis que l'inflation renchérit aussi l'alimentation, les soins et les transports. Selon le texte, les salaires n'auraient pas suivi le même rythme.

La vente d'un organe ne permettrait pas d'améliorer durablement sa situation : elle constituerait plutôt une solution d'urgence pour éviter qu'une dette ou une menace d'expulsion ne s'aggrave. La somme obtenue peut couvrir quelques mois de loyer ou régler une échéance imminente, mais elle ne résorbe pas l'écart entre les revenus et le coût de la vie, au cœur de la crise.

Cette solution a aussi un coût à long terme. Pour les travailleur.euses dont l'activité repose sur leur force physique, la santé est une condition essentielle au maintien de leurs revenus. Céder une partie de son corps peut fragiliser leur capacité à travailler et réduire leurs ressources pour les années à venir. Le soulagement financier immédiat risque ainsi de prolonger la précarité.

L'analyse décrit une succession de renoncements : emprunter d'abord, vendre ensuite les biens du foyer, puis envisager de céder une partie de son corps. La frontière entre la force de travail et le corps lui-même s'estompe. La santé, jusque-là indispensable à l'exercice d'un métier, devient alors un argument avancé auprès d'un acheteur potentiel.

Le texte relie ces décisions à l'affaiblissement de plusieurs dispositifs de protection : assurance chômage, logements abordables, accès aux soins et salaires indexés sur l'inflation. Ces mécanismes

(Lire la suite en page suivante) →

← (*Suite de la page précédente*) ***À Téhéran, vendre un organe pour rembourser ses dettes***

devraient, estime-t-il, éviter qu'une personne soit contrainte de vendre un organe pour payer son loyer. Lorsqu'ils font défaut, le poids des crises économiques repose avant tout sur les ménages les plus modestes. La réponse, conclut l'analyse, ne saurait se limiter à des conseils adressés aux vendeur.euses. Elle suppose des revenus décents, la liberté de se syndiquer et de négocier collectivement, ainsi qu'une protection sociale garantissant l'accès au logement et aux soins. Tant que ces besoins fondamentaux resteront hors de portée, les numéros inscrits sur les murs continueront de témoigner du fossé entre travailler et pouvoir vivre de son travail•

Une solidarité ouvrière qui se construit au-delà des frontières

En France, SSTI a souvent relayé les appels des organisations syndicales indépendantes iraniennes, notamment lorsque leurs militantes et militants étaient victimes de la répression. Les deux déclarations publiées ci-après nous invitent à porter aussi notre regard dans l'autre sens : depuis l'Iran, des travailleuses, des travailleurs et des retraité.es suivent de près les mobilisations en France et ailleurs en Europe.

Nous republions le message du Syndicat des travailleuses et travailleurs de la compagnie des autobus de Téhéran et de sa banlieue (Vahed), paru dans notre précédent numéro. À l'adresse des lycéen.nes et étudiant.e.s de France, le syndicat rappelle le soutien apporté par les syndicats français aux luttes en Iran, y compris dans leurs moments les plus difficiles. Le syndicat voit dans cette solidarité réciproque un bien commun. Les militantes et militants de Vahed saluent la tenue d'assemblées générales dans les lycées et les universités, la capacité des jeunes à prendre des décisions collectives et le soutien que leur apportent les organisations syndicales françaises. Le droit à une éducation gratuite, de qualité et accessible à toutes et à tous, ainsi que le droit de s'organiser librement, sont des revendications que partagent les militantes et militants de Vahed.

La deuxième déclaration, signée notamment par des collectifs de retraité·es et le syndicat des travailleurs et travailleuses de la canne à sucre de Haft-Tapeh, élargit la réflexion aux mobilisations menées dans d'autres pays d'Europe. Pour ses signataires, les inégalités sociales, les crises économiques et les guerres prennent racine dans le système capitaliste. Ils appellent également à agir sans délai face à la crise climatique.

Ils et elles évoquent les lycéen.nes de Catane (Sicile) qui se joignent aux dockers en grève, ainsi que les étudiant.es et dockers de Gênes qui manifestent ensemble contre la guerre. Ces mobilisations font écho à une revendication portée aussi en Iran : les signataires demandent que l'argent public finance les écoles, les soins, le logement et la protection de l'environnement, plutôt que des programmes d'armement auxquels les autorités consacrent des sommes faramineuses.

Ces deux déclarations montrent que la solidarité internationale entre travailleuses et travailleurs se construit dans les deux sens. Les syndicats français ont relayé la voix de leurs camarades iranien·nes, confronté·es à des conditions de travail difficiles et à la répression. Aujourd'hui, des organisations iraniennes prennent à leur tour la parole pour soutenir les jeunes et les salarié·es mobilisé·es en France et ailleurs en Europe.

Si ces luttes trouvent un tel écho en Iran, c'est que les travailleuses et les travailleurs y reconnaissent leurs propres aspirations : pouvoir étudier, travailler et vivre dignement, ainsi que s'organiser librement pour défendre ces droits. Voilà ce qui les unit à celles et ceux qui se mobilisent en Europe•

Le Syndicat des travailleurs/euses de la compagnie des autobus de teheran et de sa banlieue (VAHED)



Soutien aux luttes des élèves, des étudiant.es, et aux protestations sociales en France[1]

Le Syndicat des travailleurs/euses de la compagnie des autobus de Téhéran et de sa banlieue (VAHED) déclare sa solidarité profonde avec les protestations et les luttes récentes des élèves et des étudiant.es de France.

Les revendications légitimes des jeunes et des élèves de France pour la défense de l'éducation gratuite et universelle, contre le manque de ressources éducatives et d'équipements, contre les systèmes discriminatoires d'admission universitaire, contre les interventions sécuritaires et la répression policière, constituent une part importante de la lutte mondiale contre les inégalités structurelles du système capitaliste, la commercialisation de l'éducation et l'atteinte aux droits fondamentaux de tous et toutes les membres de la société.

L'organisation des protestataires par la base, la tenue d'assemblées générales dans les lycées et les universités et le recours aux décisions collectives témoignent de la conscience et de la capacité d'organisation remarquables de la jeune génération.

Dans ce contexte, le soutien déclaré des organisations syndicales françaises, notamment la CGT, Solidaires, la FSU, l'UNSA, la CFDT et FO, aux protestations des élèves et des étudiant.es, constitue un pas important vers le rapprochement des luttes des jeunes et des luttes éducatives avec les luttes générales des travailleurs/euses et des autres secteurs de la société ; un lien qui peut et doit devenir toujours plus large et plus complet.

Notre syndicat n'oublie pas que les organisations syndicales françaises ont, au cours des années passées, toujours été, dans les moments difficiles et de répression généralisée, le soutien et la voix forte de la classe ouvrière, des organisations indépendantes et des mouvements pour la liberté et l'égalité du peuple iranien. Cette solidarité internationale et réciproque est notre capital commun au sein de la classe ouvrière et des protestataires du monde entier face aux inégalités et à la répression. Le Syndicat des travailleurs/euses de la compagnie VAHED, tout en condamnant toute violence policière contre les protestations légitimes des élèves et des étudiant.es, renouvelle sa solidarité avec les protestataires et les organisations étudiantes, lycéennes et syndicales françaises, et considère la lutte pour la justice sociale et économique, pour une éducation gratuite et digne, et pour le droit de créer des organisations indépendantes comme un droit inaliénable des peuples en France, en Iran et partout dans le monde•

Vive la solidarité internationale !

Le salut des travailleurs/euses et des opprimé.es réside dans l'unité et l'organisation !

Syndicat des travailleurs et travailleuses de la compagnie des autobus de Téhéran et de sa banlieue

---

[1] - Texte publié le 6 octobre 2026 par le syndicat VAHED et traduit par la rédaction d'Echo d'Iran

Déclaration conjointe de quatre organisations indépendantes :

Pour le bien-être social, contre la guerre

En France et dans plusieurs autres pays européens, les mouvements de protestation se font écho. Les manifestant.es dénoncent les coupes dans les budgets sociaux, culturels et économiques, l'augmentation des dépenses militaires, ainsi que les politiques qui entraînent les pays sur la voie de la guerre. Ils s'élèvent également contre l'alourdissement de la dette publique, les intérêts exorbitants versés aux institutions financières et les exonérations fiscales accordées aux grands capitalistes.

Partie de France, la contestation sociale s'est propagée à d'autres pays européens, portée par des revendications similaires.

Les jeunes, notamment les lycéen.nes et les étudiant.es, sont à l'origine de cette vague de mobilisations et en constituent le cœur. Dans un contexte de difficultés économiques et de crises du capitalisme, beaucoup peinent à se projeter dans l'avenir. À mesure que le mouvement s'amplifie, d'autres secteurs de la société — en particulier les travailleurs/euses et leurs syndicats — pourraient à leur tour le rejoindre et faire entendre leurs propres revendications.

La grève des dockers en offre déjà un exemple. Dans plus de cent ports à travers le monde, des dockers ont cessé le travail pour protester contre les ventes d'armes à Israël et les projets de réarmement en Europe. Leur mot d'ordre est sans équivoque : « Les dockers ne travaillent pas pour la guerre. »

Lancée par des dockers d'Italie, de France, de Grèce, de Turquie, du Maroc et du Pays basque espagnol, la mobilisation a été suivie jusque dans des ports des États-Unis, d'Australie et d'Inde. À Catane, en Sicile, des lycéen.nes se sont joint.es au cortège des dockers grévistes. À Gênes, étudiant.es et dockers ont défilé côte à côte en scandant : « Nous ne voulons pas de guerre ! »

Ces manifestations illustrent les liens de solidarité qui se tissent entre la jeunesse et le monde du travail. En France, puis en Allemagne, des syndicats ont également appelé à la grève.

D'un pays à l'autre, les mêmes revendications se font entendre. Face à l'inflation, à la vie chère, au coût des études et du logement, les manifestant.es dénoncent les politiques d'austérité et les coupes dans les services publics. Ils et elles réclament davantage de moyens pour l'enseignement, la rénovation des établissements scolaires et universitaires, ainsi qu'un meilleur accès aux soins.

Ils et elles plaident aussi pour une fiscalité plus juste et des mesures concrètes contre la crise climatique, alors que les décisions les plus urgentes sont sans cesse différées. Enfin, ils et elles défendent les droits fondamentaux, dénoncent le renforcement de la surveillance policière et s'opposent au rétablissement du service militaire obligatoire.

Ces revendications sont également celles des jeunes, des enseignant·es, des ouvrier·ères, des femmes et des retraité·es d'Iran. Les attaques contre les conditions de vie des classes populaires ont partout des causes communes. Le système capitaliste expose les populations à la pauvreté, à l'injustice, à l'exploitation, à la guerre et à l'insécurité.

(*Lire la suite en page suivante*) →

← (*Suite de la page précédente*) **Pour le bien-être social, contre la guerre**

Nous, travailleuses et travailleurs d'Iran faisons partie du mouvement ouvrier international. Soutenir les luttes menées ailleurs dans le monde — aujourd'hui, celles des étudiant.es et des travailleurs/euses en Europe — participe de notre combat commun contre le capitalisme.

En poursuivant cette lutte en Iran même, nous contribuons à affaiblir le système d'exploitation à l'échelle internationale et à renforcer l'unité des travailleuses et des travailleurs de tous les pays.

Avec nos camarades d'Europe, nous, organisations indépendantes de travailleuses, de travailleurs et de retraité·es d'Iran, affirmons que l'argent public doit servir à financer l'éducation, la santé, le logement et la protection de l'environnement, ainsi qu'à améliorer les conditions de vie des jeunes et des classes populaires.

Nous dénonçons la course aux armements, le chauvinisme, l'oppression et la répression, ainsi que l'exploitation croissante des travailleuses et des travailleurs et des autres couches populaires•

Unissons--nous, organisons--nous et changeons notre destin !

- **Syndicat des ouvrier.es de la canne à sucre de Haft Tappeh**
- **Comité de coordination pour aider à la création d'organisations syndicales**
- **Travailleurs/euses retraité.es du Khuzestan**
- **Groupe de l'union des retraité.es**

Texte publié l*e 2 novembre* 2026 par https://t.me/GEtehadbazneshastegan et traduit par la rédaction d'Echo d'Iran

Incarcération de la syndicaliste Nahid Khodajoo



En Iran, la militante des droits des femmes et figure du mouvement ouvrier Nahid Khodajoo est incarcérée au sein du quartier de santé de la prison de Kachouei, à Fardis, après avoir subi une disparition forcée de près de deux semaines. Figure historique de la lutte syndicale au sein du Syndicat libre des travailleurs iraniens et ancienne prisonnière politique lors des persécutions des années 1980, son arrestation arbitraire intervient quelques semaines seulement après une précédente libération.

Le lundi 19 octobre, Nahid Khodajoo en a informé sa famille lors d'un bref appel téléphonique, après environ deux semaines sans contact avec elle. Les raisons de sa dernière arrestation, les éventuelles accusations contre elle et l'état de son dossier judiciaire n'ont pas encore été divulgués.

Ces dernières années, elle a été arrêtée et emprisonnée à plusieurs reprises en raison de ses activités syndicales et sociales ainsi que de son plaidoyer pour les droits des travailleur.euse.s et des femmes. Khodajoo fait également partie des familles cherchant justice pour les victimes de la répression étatique dans les années 1980.

La dernière arrestation de Nahid Khodajoo intervient seulement quelques semaines après sa libération précédente. Solidarité socialiste avec des travailleurs en Iran condamne l'arrestation de cette militante syndicale et appelle les organisations syndicales, ainsi que les organisations de défense des droits humains et des prisonnier.es politiques à s'exprimer en faveur de Nahid Khodajoo et à défendre sa cause sur des forums internationaux•

Iran : cinq femmes supplémentaires condamnées à mort en moins de deux mois, dénonce Amnesty International

Amnesty International alerte sur le sort de cinq femmes condamnées à mort, dont l'exécution menace. L'organisation estime que ces affaires, liées à des accusations politiques ou sécuritaires, s'inscrivent dans une tendance plus large à instrumentaliser la peine capitale à des fins de répression.



Son nouvel appel concerne d'abord Taraneh Rahimi, 21 ans, condamnée à mort pour avoir participé aux manifestations de janvier. Amnesty International cite également cinq autres femmes : Mahbouba Shabani, Marzieh Ebrahimi Shamsabadi, Mozhdeh Hashemi Bazargani, Najmeh Amini et Varisheh Moradi. Selon l'organisation, leurs procès n'ont pas respecté les garanties d'un procès équitable. Amnesty International appelle les gouvernements à exercer une pression diplomatique sur la République islamique afin d'obtenir la suspension des exécutions et l'instauration d'un moratoire officiel sur la peine de mort.

Des condamnations aux statuts différents

Mahbouba Shabani, 33 ans, a été arrêtée à Mashhad lors des manifestations de janvier 2026. Selon l'Organisation iranienne des droits de l'Homme, elle aurait aidé à transporter à moto des manifestant.es blessé.es. Le 26 septembre, le tribunal de Mashhad l'a condamnée à mort pour des actes qualifiés de « mesures opérationnelles visant à renforcer Israël, les États-Unis et des éléments affiliés à l'opposition ».

Marzieh Ebrahimi Shamsabadi, 32 ans, connue sous le nom de « Suda », est détenue à la prison de Bandar Abbas. Condamnée à mort pour « corruption sur terre », elle est notamment accusée d'avoir mené des activités de renseignement au profit de gouvernements étrangers, diffusé de la propagande, insulté le Guide suprême et photographié un site militaire. Elle souffre de sclérose en plaques et d'autres maladies.

Mozhdeh Hashemi Bazargani, 27 ans, employée du Croissant-Rouge et détenue à la prison de Qazvin, a vu sa condamnation à mort confirmée par la Cour suprême. Elle a été condamnée dans une affaire d'espionnage et de « guerre contre Dieu ». Le même rapport affirme qu'elle a été battue et torturée pour lui extorquer des aveux et qu'elle n'a pas pu choisir son avocat.

Najmeh Amini, étudiante de 23 ans originaire de Mashhad, a été condamnée à mort dans l'une des deux affaires engagées contre elle, pour « insulte au Prophète ». Dans une autre procédure, elle a été condamnée à plus de douze ans de prison pour des accusations liées à la sécurité et à des activités antigouvernementales. Au moment de la publication de l'alerte, sa condamnation à mort n'était pas définitive et pouvait encore faire l'objet d'un recours devant la Cour suprême.

Varisheh Moradi, militante politique kurde et défenseure des droits des femmes, a été condamnée à mort une seconde fois, le 14 octobre. En décembre 2025, la Cour suprême avait annulé une première condamnation pour des vices de procédure et d'enquête. Ses avocats affirment que les investigations complémentaires ordonnées n'ont pas été menées et ont annoncé leur intention de faire appel.

Amnesty dénonce une répression plus large

Amnesty International voit dans ces affaires le signe d'un recours accru à la peine de mort contre des personnes poursuivies pour des motifs politiques. L'organisation avait également signalé l'exécution, entre le 30 septembre et le 5 octobre 2026 cinq hommes liés aux manifestations de janvier 2026. Selon elle, leurs procès ont été marqués par la torture et de graves violations des droits humains•

Iran : la fabrique de l'atrocité



Amnesty International vient de publier un document exceptionnel sur l'Iran.

Il s'agit de l'une des plus vastes enquêtes jamais menées par l'organisation. Quatre ans après la mort en détention de Jina Mahsa Amini, le 16 septembre 2022, aux mains de la police des mœurs iranienne, Amnesty International publie un nouveau rapport de plus de 1 000 pages, intitulé « Les architectes de l'atrocité »[1]. Ce travail d'envergure entend ouvrir la voie à une plus grande justice en Iran.

Le rapport rassemble une documentation particulièrement riche et précise, des centaines de témoignages et un vaste corpus de preuves. En somme, il est le fruit de plusieurs années d'enquête sur les atrocités commises par les autorités iraniennes au cours des trois premiers mois de la répression du mouvement « Femme, Vie, Liberté », de septembre à décembre 2022.

Nous reproduisons ci-après la traduction française de la dernière page de ce document.

---

1 - https://www.amnesty.fr/wp-content/uploads/2026/09/Iran-report-2026-Architects-of-Atrocities.pdf

LES ARCHITECTES DES ATROCITÉS

DES CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ ORCHESTRÉS PAR L'APPAREIL D'ÉTAT PENDANT LE SOULÈVEMENT FEMME, VIE, LIBERTÉ DE 2022 EN IRAN

Les autorités iraniennes ont commis des crimes contre l'humanité pour écraser le soulèvement Femme, Vie, Liberté entre septembre et décembre 2022. Elles ont tué illégalement des centaines de manifestant·e·s et de passant·e·s, dont des mineur·e·s, et ont persécuté leurs familles. Elles ont par ailleurs soumis des milliers d'autres personnes à des détentions arbitraires, des disparitions forcées et des actes de torture ou d'autres mauvais traitements, dont des viols et d'autres violences sexuelles. Amnesty International a cartographié les chaînes de commandement ayant permis ces crimes et identifié 87 personnes qui, selon elle, devraient faire l'objet d'enquêtes pénales.

Dans le cadre de ses recherches, Amnesty International s'est entretenue avec 270 personnes et a analysé plus de 2 000 vidéos et un vaste corpus d'éléments de preuve, notamment des déclarations officielles, des documents officiels divulgués à la suite de fuites, et des dossiers judiciaires et médicolégaux.

(*Lire la suite en page suivante*) →

← (*Suite de la page précédente*) **LES ARCHITECTES DES ATROCITÉS**

L'impunité pour les crimes contre l'humanité commis en 2022 a ouvert la voie à de nouvelles atrocités, qui ont atteint leur paroxysme avec le massacre de milliers de manifestant·e·s par les forces de sécurité les 8 et 9 janvier 2026.

Le fait que la communauté internationale n'ait encore pris aucune mesure en vue de recourir à la justice pénale internationale contribue à la normalisation des homicides de masse de manifestant·e·s.

Amnesty International appelle le Conseil de sécurité des Nations unies à saisir la Cour pénale internationale de la situation en Iran, et l'Assemblée générale des Nations unies à établir un mécanisme international de justice pénale destiné à poursuivre les principaux responsables présumés de crimes contre l'humanité commis en Iran•

La déclaration de l'Association professionnelle des enseignant.es d'Iran (Téhéran) condamnant la vague croissante d'exécutions



Dans les mois qui ont suivi les manifestations de décembre 2025 et janvier 2026, nous avons assisté à une hausse inquiétante du nombre d'exécutions, notamment de prisonnier.ères politiques. Nombre des personnes exécutées étaient de jeunes adultes de moins de 30 ans. À nos yeux, cette multiplication des exécutions, conjuguée à d'autres formes de répression, vise à semer la peur au sein de la population et à la détourner de ses revendications et de ses protestations.

Nous estimons que cette évolution ne peut être dissociée de la situation générale du pays. Depuis les événements de décembre 2025 et janvier 2026, ainsi que la guerre, les conditions de vie de la population se sont considérablement dégradées. La baisse du pouvoir d'achat, l'insécurité croissante et le creusement des inégalités sociales ont nourri le mécontentement et la colère.

À cela s'ajoutent la mort de nombreux/euses manifestant.es tué.es par les autorités lors des manifestations de décembre 2025 et janvier 2026, ainsi que les peines de prison et les condamnations à mort. Beaucoup de jeunes descendu.es dans la rue venaient des milieux les plus modestes. Ils dénonçaient la pauvreté, les inégalités sociales, les restrictions des libertés individuelles et l'impossibilité de mener une vie digne. Dans son rapport sur la République islamique d'Iran, daté du 14 septembre 2026, la Mission internationale indépendante d'établissement des faits des Nations unies relève un recours accru à la peine de mort contre des manifestant.es.

Selon ce rapport, plus de 70 personnes, dont au moins cinq femmes et trois garçons, risquent d'être prochainement condamné.es à mort ou exécuté.es dans le cadre d'affaires liées aux manifestations de 2025 et 2026. Le rapport fait également état de l'exécution d'au moins 29 hommes en lien avec les manifestations, entre mars et août 2026. Cinq d'entre eux ont été exécutés en public.

Des informations plus détaillées sont désormais disponibles sur la situation des personnes arrêtées et condamnées. Dans l'affaire dite de « l'incendie de la mosquée Seyyed al-Shohada, à Pakdasht », Ehsan Hosseinipour Hesarlou, Matin Mohammadi et Erfan Amiri ont été condamnés à mort. Leurs dossiers se trouvent actuellement au stade de l'exécution des peines. Matin Mohammadi et Erfan Amiri étaient âgés de moins de 18 ans au moment de leur arrestation, tandis qu'Ehsan Hosseinipour Hesarlou avait 18 ans. Ce sont les trois garçons mentionnés dans le rapport de la Mission de l'UNO.

(*Lire la suite en page suivante*) →

Texte publié l*e 12 novembre* 2026 par https://t.me/kashowra/24681 et traduit par la rédaction d'Echo d'Iran

← (*Suite de la page précédente*) **La déclaration de l'Association professionnelle des enseignant.es**

Dans l'affaire dite de la « place Alikhani, à Ispahan », Erfan Esfandiyari, Shervin Bagherian, Abolfazl Ebrahimi et Amirhossein Maleki étaient âgés de moins de 18 ans, ou sur le point d'avoir 18 ans, au moment de leur arrestation. Erfan Esfandiyari et Amirhossein Maleki ont malheureusement été exécutés. Les autres personnes citées restent menacées d'exécution.

Depuis le début de l'année 2026, au moins 597 personnes ont été exécutées, dont au moins 19 femmes et 55 prisonnie.ères politiques. Certaines avaient moins de 18 ans au moment des faits qui leur étaient reprochés ou de leur arrestation. Beaucoup de ces jeunes ont été nos élèves ; ils et elles sont les enfants de notre société. Ils et elles ont droit à un avenir porteur d'espoir, de liberté et de dignité. Ils ont droit à la liberté, à l'égalité, à la sécurité et au respect de leur dignité humaine — non à la prison, aux balles et à la potence.

À nos yeux, la responsabilité des enseignant.es envers leurs ancien.nes élèves dépasse le cadre de leurs obligations pédagogiques et de leurs revendications professionnelles. Enseigner ne se limite ni à la salle de classe ni à la transmission du savoir : défendre le droit à la vie, à la liberté, à la justice et à la dignité humaine fait également partie intégrante de leur responsabilité sociale et morale.

Nous exprimons notre soutien et notre solidarité avec la campagne « Les mardis contre les exécutions », menée dans des dizaines de prisons du pays. À maintes reprises, cette campagne a appelé à la solidarité collective et à la mobilisation contre la peine de mort. Elle est devenue une voix de résistance à cette pratique. Dans ce moment décisif, garder le silence face aux exécutions revient à rester indifférents à la privation du droit à la vie et à la banalisation de la violence d'État.

L'histoire jugera notre position et nos actes : avons-nous été des enseignant·es uniquement préoccupé·es par nos conditions de vie et notre statut professionnel, ou avons-nous refusé de nous taire lorsque nos anciens élèves étaient conduits en prison et à la potence ?

Un premier pas pourrait être d'exprimer notre solidarité avec une campagne dans le cadre de laquelle, chaque mardi, des prisonniers et prisonnières observent une grève de la faim pour dire non aux exécutions. Le suivant serait de prendre publiquement position contre la peine de mort. Mais notre protestation ne saurait se limiter à la publication d'un communiqué.

Le Conseil de coordination des organisations professionnelles des enseignant.es d'Iran invite l'ensemble des organisations professionnelles et de la société civile à publier des déclarations, à engager le dialogue et à se concerter afin de définir des moyens d'action communs pour mettre fin aux exécutions.

Nous voulons faire entendre, en Iran, une voix qui s'oppose clairement aux exécutions et défend les jeunes — nos enfants — qui, après les massacres de décembre et janvier, restent menacés d'emprisonnement et d'exécution.

En tant qu'organisation professionnelle et civile, le Syndicat des enseignants considère la peine de mort comme une sanction irréversible qui viole le plus fondamental des droits humains : le droit à la vie. Nous nous y opposons, quelles que soient les accusations portées contre les personnes concernées, leurs opinions ou les courants auxquels elles sont associées. Nous demandons l'arrêt immédiat des condamnations à mort et de leur exécution.

Association professionnelle des enseignant.es d'Iran (Téhéran)

Non aux exécutions,

Oui à la Vie,

Liberté,

Justice sociale

Campagne de Solidarité avec les travailleurs d'Iran



Campagne financière de SSTI

Par sa capacité à bloquer l'économie et les administrations, le monde du travail d'Iran peut jouer un rôle décisif dans la lutte pour en finir avec le régime, et construire par en bas un avenir reposant sur les droits et aspirations des exploité.es et opprimé.es.

Cela rend encore plus décisif la libération immédiate des milliers de militant-es croupissant actuellement en prison dans des conditions atroces.

Les travailleurs/euses qui se lancent dans des actions grévistes sont sévèrement réprimé.es. Arrêté.es, ils/elles sont souvent licenciés.es, doivent faire face aux tortures et à des frais de justice exorbitants. Leurs familles sont plongées dans une misère extrême.

Afin de soutenir ces militant·es et leurs familles, et notamment contribuer à la prise en charge des frais de justice et d'avocats, Solidarité Socialiste avec les Travailleurs en Iran (SSTI) lance une campagne de solidarité financière.

Il s'agit de développer une solidarité internationaliste concrète avec celles et ceux qui luttent courageusement dans des conditions difficiles.

*** Chèques (en euros)**

A l'ordre de "Solidarité avec les travailleurs iraniens" (attention, le mot socialiste ne figure pas dans ce libellé).

Ces chèques doivent être adressés à l'adresse suivante :

SSTI, CICP 21ter rue Voltaire, 75011 PARIS

*** Virements bancaires**
- Références bancaires nationales (RIB) :
Banque : 10278 / Guichet : 06069 / N° compte : 00020637801 / Clé : 64
- Coordonnées bancaires internationales :
IBAN : FR 76 10278 06069 0002063780164
BIC / SWIFT : CMCI FR 2A
Compte au nom de : Solidarité avec les travailleurs Iraniens